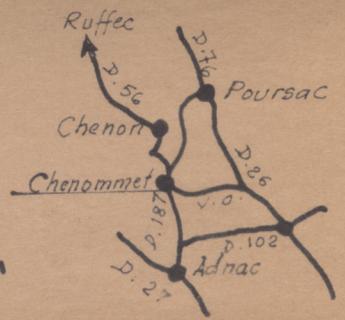


16 CHARENTE

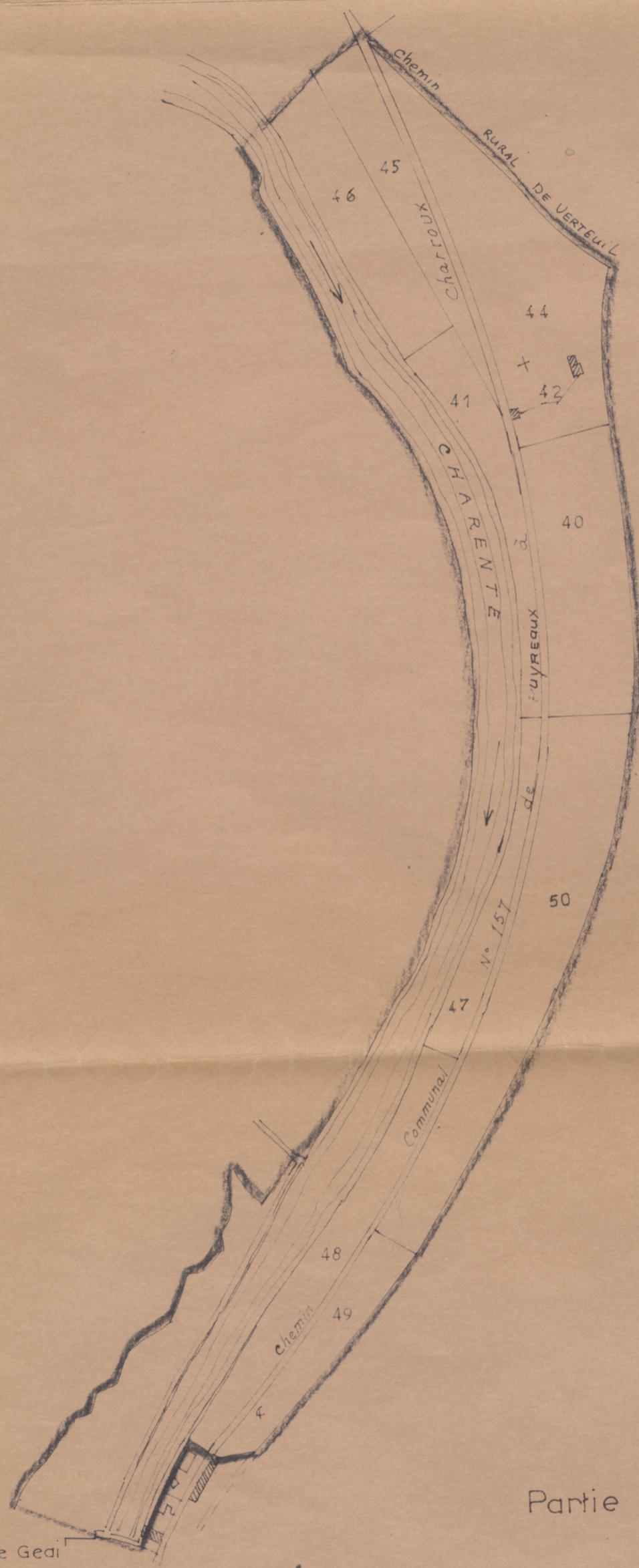
CHENOMMET

CANTON : MANSLE
ARRONDT : ANGOULEME

LIEU DIT "BELLEVUE"



orientation ?



échelle : 1/3000

Partie inscrite

Moulin de Geai

Le lieu dit "Bellevue" à CHENOMMET est inscrit à l'Inventaire des Sites pittoresques de la Charente. Parcelles cadastrales visées : N°s 40 - 41 - 42 - 44 à 50 Sect. A. Sont également inclus dans le site : le cours de la CHARENTE et le chemin d'intérêt commun N° 157 de PUYREAUX à CHARROUX (pour leurs parties comprises entre le Moulin du Geai et le chemin rural de Verteuil prolongé par une ligne fictive perpendiculaire à la traversée de la Charente en bordure des parcelles N°s 45 et 46. (Arrêté du 23 Novembre 1953)